



ASSEMBLÉE NATIONALE

9ème législature

Etablissements : Seine-et-Marne

Question écrite n° 57784

Texte de la question

M Didier Julia appelle l'attention de M le ministre d'Etat, ministre de l'éducation nationale et de la culture, sur la vive inquiétude dont viennent de lui faire part les étudiants de la première année d'AES (administration économique et sociale) de l'université Pantheon-Assas-Paris-II de Melun, quant aux conditions dans lesquelles s'effectuera leur deuxième année de DEUG II lui rappelle que la section AES-Melun a été ouverte pour la première fois en octobre 1991 et qu'une centaine d'étudiants s'y sont inscrits, afin de suivre l'intégralité de leur DEUG en deux ans. Or il semblerait que l'ouverture de la seconde année du DEUG à Melun, pour la rentrée 1992, soit remise en cause, pénalisant ainsi de nombreux étudiants. Il lui demande de bien vouloir lui préciser si cette information est exacte et, si oui, de bien vouloir réexaminer cette décision dans l'intérêt des étudiants qui se sont engagés dans un cycle d'études.

Texte de la réponse

Reponse. - Etant donné les effectifs attendus à Assas en première année du DEUG AES à la rentrée 1991, l'Université Paris 2 a décidé à cette époque l'ouverture d'une section de ce DEUG à Melun pour accueillir les bacheliers originaires du bassin de recrutement que représente ce site. Les effectifs d'étudiants attendus en deuxième année, à Paris comme à Melun, ne permettent pas, jusqu'à présent, de prendre la décision de création d'une deuxième année de DEUG AES à Melun. En attendant cette ouverture, les étudiants admis en deuxième année ne sont pas pénalisés, puisqu'ils poursuivent normalement leurs études à Assas.

Données clés

Auteur : [M. Julia Didier](#)

Circonscription : - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 57784

Rubrique : Enseignement supérieur

Ministère interrogé : éducation nationale et culture

Ministère attributaire : éducation nationale et culture

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 18 mai 1992, page 2168